

A tous les collaborateurs et collaboratrices de Carl Zeiss Vision.

Nous tenons à faire une mise au point par rapport à la tournure qu'à pris cette grève :

Il a été appelé à la grève le lundi 7 novembre dernier contre le chômage partiel. Certains Syndicats ont utilisé cette grève pour bafouer le plus élémentaire des droits, qui est le respect et la différence dont chacun a droit !

Il est facile de détourner l'objectif initial (Non au chômage partiel) et de monter les gens les uns contre les autres, de déformer les propos et de ne pas respecter les motivations d'origine.

Dans quel but ? Nous nous le demandons ?

Nous avons constaté lundi soir des comportements inadmissibles dès lors qu'une déléguée a indiqué qu'elle reprenait le travail le lendemain comme prévu à l'origine.

Est-ce qu'être délégué oblige de suivre un mouvement dicté par seulement 2 syndicats (de surcroît minoritaires dans notre entreprise), même si cela n'était pas son choix personnel ?

NON

Nous ne sommes pas d'accord sur les insultes, les menaces physiques, les autocollants sur les voitures des non-grévistes, les menaces de démission à tout va.

Tous les salariés ont droit au respect !

Nous avons continué la grève le mardi pour obtenir de la direction le paiement des jours de grève.

Nous étions tombés d'accord lors de la réunion de mardi soir avec le comité de soutien pour expliquer exactement à l'ensemble du personnel ce qui avait été convenu. Après un vote à main levée, la décision de reprendre le travail fut prise à la majorité ! Le même discours devait être tenu à l'équipe du matin. Que s'est-t'il passé pendant la nuit ?

Les informations ne sont pas passées de la même façon entre les 3 équipes !

Nous avons demandé jeudi en CE le droit d'alerte : refusé par la CGT !

Nous le remettons à l'ordre du jour d'un CE exceptionnel ! C'est un juge du tribunal de commerce qui examinera notre situation ! Ne vaut-il pas mieux avoir nos salaires quelques mois de plus que de se saborder, au risque de ne rien obtenir !

Espérons que chacun prendra conscience du mal qui a été fait par rapport à l'entente entre les différents syndicats de notre entreprise, et surtout que tous puissent garder leurs convictions dans le respect des différences.